

La mise en oeuvre de ces objectifs se fera en étroite collaboration entre les experts de l'Agence Japonaise de la Coopération Internationale (JICA) et leurs homologues de la Direction de l'Exploitation et de la Maintenance (DEM).

Du côté du Japon, 8 experts au total seront mobilisés dans les domaines aussi variés que :

- Le développement institutionnel ;
- la maintenance des équipements hydrauliques ;
- la sensibilisation et l'animation ;
- le développement communautaires
- la gestion des ressources en eau ;
- le développement agricole ;
- l'approche genre ;
- l'élevage.

Pour chacun de ces volets, un homologue sénégalais sera désigné.

Dans le cadre de l'exécution dudit projet un Il a été jugé nécessaire de metre sur pied un comité de pilotage.

Ce Comité est composé comme suit :

PRESIDENT

- Le Directeur de l'Exploitation et de la Maintenance ;

MEMBRES

- L'Expert Principal du Projet et son Homologue ;
- Un Conseiller Technique du Ministre d'Etat, Ministre des Mines, de l'Energie et de l'Hydraulique;
- Le Directeur de l'Hydraulique et de l'Assainissement ;
- Le Chef du Service de Gestion et de Planification des Ressources en Eau;
- Le Représentant Résidant de la JICA à Dakar ou son Représentant ;
- Un Représentant de l'Ambassade du Japon à Dakar;
- Le Directeur des Eaux, Forêts, Chasses et Conservation des Sols;
- Le Directeur de l'Agriculture;
- Le Directeur des Collectivités Locales;
- Le Directeur de la Coopération Economique et Financière;
- Le Directeur de l'Elevage;
- Le Directeur de l'Horticulture;
- Un Représentant du Ministère de La Santé et de la Prévention ;

Mais le Comité de pilotage pourra , en cas de besoin, s'adjoindre toute compétence utile à ses travaux.

Ce comité de pilotage est chargé de :

- de suivre et d'orienter le projet suivant les objectifs qui lui été assignés ;
- de discuter et de valider les activités arrêtées dans le document de projet ;
- d'examiner les rapports d'étapes du projet ;
- de réorienter au besoin les activités en fonction des résultats obtenus.

A l'issue du séjour du 3 Février 2003 au 22 mars 2003, de la mission conduite par Monsieur Noboyuki ISHII, Directeur du Projet et comprenant :

- Mr Jun YOSHIKAWA, ingénieur et spécialiste en Maintenance des équipements d'alimentation en eau ;
- Mr Yoshio FUKAÏ, chef adjoint au chef du projet et Spécialiste en développement communautaire ;
- Mr Masaya GOTO, spécialiste en animation, sensibilisation ;

a produit un rapport préliminaire, fixant les modalités d'exécution du projet a été produit. Il s'agissait pour le Comité de pilotage, d'examiner et d'entériner les grandes lignes de ce document (la liste des présents est indiquée en annexe).

2-Déroulement des travaux de la réunion

2.1 Présentation par l'équipe du projet

Après l'introduction des objectifs attendus de ce comité de pilotage, le représentant du Directeur a donné la parole à Mr ISHII, afin de faire l'économie du document et donc d'en présenter les grandes lignes.

Monsieur Noboyuki ISHII a, dans une belle présentation animée, fait le point sur :

- les objectifs du projet qui sont de 3 ordres :
 - un super-objectif qui consiste en « une utilisation durable de l'eau » ;
 - un objectif global : qui vise à augmenter les capacités de l'administration dans la vulgarisation du système et à l'amélioration des conditions de vie des populations ;
 - objectif assigné qui est de mettre sur place un système durable qui repose sur des activités génératrices de revenu.
- Le calendrier du projet qui est divisé en 3 phases (comme décrit plus haut):

- L'inventaire des sites choisis dans un premier temps:
 - Pour la vulgarisation : Ndatte-Belakhore, Vindou Loumbel, Nguith, Mbeyene-Négué, Mbayene Thiasdé
 - Pour les activités génératrices de revenus, Moukh Moukh et Taïba Ndiaye.

A l'issue de cet exposé, les membre présents ont eu à Prendre la parole, les uns pour poser des questions et les autres pour apporter des contributions.

2.2 Préoccupations dégagées par le comité

La clarté et la présentation du document a été salué par tous.

Il a été noté les questions suivantes :

- L'envoi du document devra se faire bien à l'avance afin de permettre une meilleure lecture.
- La remise à niveau préalable des stations d'exhaures ;
- La construction de nouveaux locaux à la Subdivision de Louga, a lieu d'une réhabilitation des locaux . Il a été émis le souhait que le centre soit doté de moyens modernes de communication et de traitement.
- La sensibilisation même des comités les mieux organisés comme Taïba Ndiaye.
- La recommandation d'une définition du rôle précis de chacune des structures et notamment de l'attente du projet vis à vis du service d'hygiène et de la santé, ainsi que la forte implication des femmes.
- La définition et le suivi d'indicateurs vérifiables qui permettent de juger de l'impact du projet comme, le taux de mortalité, le degré d'apparition de maladies d'origine hydriques...

Les visites régulières par le comité de pilotage des réalisations sur le terrain ;

- L'adoption et la large diffusion des techniques d'irrigation peu consommatrices d'eau et qui sont expérimentées au Japon.
- L'envoi des documents aux personnes ressources ;
- La suggestion de l'implication de la Direction du Génie Rural dans le comité de pilotage ;

2.3 Réponses de l'équipe du projet

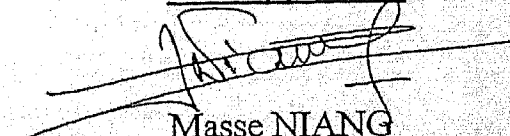
Après la pause, l'équipe du projet a eu à répondre aux grandes lignes des préoccupations des membres du comité.

- Sur le plan de l'audit interne et externe, des assurances ont été données quant à un suivi d'abord par les dirigeants du projet, mais aussi, l'implication du comité qui se rendra sur le terrain afin de vérifier et de suivre les réalisations.
- Sur les rôles attendus des services techniques nationaux ; il est souhaité leur forte implication chacun dans le domaine qui le concerne. Cet engagement pourra aller jusqu'à la mise à disposition du projet d'un spécialiste.

Avant de lever, la séance, le comité de gestion, a dans son unanimité, entériné le rapport préliminaire du projet « Eau Potable pour Tous et Appui aux Activités de Développement » de Mars 2003.

La séance a été levée à 12 h 30 mn

Le Rapporteur


Masse NIANG

Projet de l'Eau Potable pour tous et d'Appui aux Activités Communautaires

REUNION DU COMITE DE PILOTAGE

06 mai 2003

FEUILLE DE PRESENCE

N°	Nom	Structure	Tel ou e.mail
1	M. Masse NIANG	DEM / MMEH	832 35 92 / dembafs@cyg.sn
2	Modou MBAYE	DEM / MMEH	832 35 92 / dembafs@cyg.sn
3	Arona NIANG	Direction Horticulture / MAE	867 09 94 / hortirone@sentoo.sn
4	Ababacar DIOUF	Direction Agriculture	823 86 05 / dir.agri@sentoo.sn
5	Djibril BALDE	SGPRE	822 21 54
6	Mor NDIAYE	Ministère Sante / Service d'Hygiene	824 47 03/824 74 34
7	Kaoussou KABA	DEM / MMEH	832 35 92
8	Mamadou NDOME	JICA	823 00 22 / ndome@jica.sn
9	Nobuyuki ISHII	JICA	832 50 11
10	Yoshio FUKAI	JICA	832 50 11
11	GOTO Masaya	JICA	832 50 11
12	Alassane Tahirou NDIAYE	DHA / MMEH	832 42 79 / dhamh@sentoo.sn
13	Aminata Gueye SOW	DEM / MMEH	832 35 92

PROJET « EAU POTABLE POUR TOUS ET DE L'APPUI AUX ACTIVITES
COMMUNAUTAIRES »
SEMINAIRE DE LANCEMENT DU PROJET

COMPTE RENDU DE LA DEUXIEME REUNION DU
COMITE DE PILOTAGE

DU PROJET :
« EAU POUR TOUS ET APPUI AUX ACTIVITES COMMUNAUTAIRES »

Le Comité de pilotage du projet « Eau Potable pour Tous et Appui aux Activités Communautaires » s'est réuni le **Judi 18 Septembre 2003** à partir de **10h 10 mm** au **Centre des Métiers de l'eau de la SDE** sous la Présidence de Mr **Amadou NDIAYE**, Directeur de l'Exploitation et de la Maintenance.

La liste des participants est jointe en annexe.

1- Rappel sur les objectifs du projet :

Ce projet, financé dans le cadre de la coopération technique entre le Japon et le Sénégal, vise, dans le cadre des sites de forages financés par le Japon, à mettre en place :

- un système d'utilisation durable des ressources en eau ;
- un système de maintenance des équipements d'exhaure ;
- des conditions d'amélioration du cadre de vie des populations concernées.

La durée du projet est estimée à 3 ans (de janvier 2003 à décembre 2005) et sera scindée en 3 phases :

- **Première Phase** : d'une durée de 9 mois (Janvier 2003 à Septembre 2003), elle prévoit l'élaboration d'un système d'animation et de vulgarisation et la production de documents didactiques ;

- Deuxième Phase : d'une durée de 24 mois (Octobre 2003 à Septembre 2005) ; permettra de mettre en œuvre concrètement les activités préconisées dans la première phase
- Troisième phase : d'une durée de 3 à 4 mois (Octobre 2005 à Décembre 2005 ou Janvier 2006) sera mise à profit pour suivre et évaluer les acquis du projet.

Cette présente reunion a été convoquée pour l'examen du rapport d'avancement N°1 qui relate les activités ainsi que les resultants obtenus dans l'exécution de la première phase.

L'ordre du jour a été fixé comme suit :

- 10 h 00 mise en place des participants
- 10 h 10 Ouverture de la séance par le DEM
- 10 h 20 : Présentation du rapport d'avancement N°1
par Mr Ishii et Niang, chefs du projet
- 11 h 00: pause café
- 11h 15 : Reprise des travaux, discussions autour du rapport
- 12 h 00 : réponses aux questions
- 13 h 00 : clôture par le DEM

1- Ouverture de la séance

Dans son introduction, le Directeur de l'Exploitation et de la maintenance, a rappelé la Réforme qui vise une meilleure implication des usagers dans la gestion et la maintenance des installations. Il a par la suite, montré que l'intervention du PEPTAC, s'inscrit dans la volonté de l'Etat d'étendre les principes de cette réforme vers les autres régions du pays.

2- Présentation du rapport

Mr Noboyuki ISHII, chef du projet, a présenté le document qui constitue le rapport d'avancement sur l'exécution de la première phase. Il est le fruit d'un travail conduit par des experts à temps plein et des experts à temps partiel.

Il a par la même occasion annoncé qu'un rapport intérimaire sera présenté en février 2004.

Succédant à Mr Ishii, Mr Masse NIANG, son homologue, a fait le tour d'horizon de ce document pour en ressortir les grandes lignes.

En effet, ce document fait suite au rapport préliminaire qui a été adopté par le comité de pilotage, et s'articule autour des points suivants :

- 1 Le Contexte de mise en œuvre du projet
- 2- la stratégie d'organisation des usagers (conduite par la DEM)
- 3 Les études de base menées au niveau des Sites
- 4 L'approche élaborée par le PEPTAC en vue de la vulgarisation des ASUFOR
- 5 La mise en place effective des ASUFOR
- 6 La mise en place d'un système concerté de maintenance des installations hydrauliques.
- 7 Les activités liées à la Maintenance des installations d'alimentation en eau
- 8 Le programme de création d'activités génératrices de revenus et d'amélioration du cadre de
vie
- 9 les activités relatives au suivi des ressources en eau

2.1- Principales activités menées lors de la première phase

* Choix des sites s'est fait par groupes successifs :

- Groupe 1 (G1) couvre 7 sites dont un (1) site dans la région de Thiès et 6 dans la région de Louga
- Groupe 2 (G2) couvrira 6 autres sites répartis dans les régions de Saint Louis, Matam et Louga
- Groupe 3 (G3) devra porter le nombre de sites à 23 et ciblera la région de Tambacounda

* Communication et partage des informations avec les autres structures :

- Atelier sur le cycle de projet en faveur des responsables du PEPTAC
- Atelier de concertation à Louga en direction des autorités administratives locales (Gouverneurs, Préfets, Sous-Préfets), des services régionaux, des élus locaux (Présidents et conseillers ruraux)
- Création d'une page web WWW.peptac.jp

* Formation de formateurs:

- Atelier de formation à Tambacounda pour les agents des brigades de Tambacounda, Goudiry, Sédhiou, Ziguinchor, Kolda et Kédougou
- Atelier de formation à Louga pour les agents des brigades de Louga, Linguère et Ndioum
- Atelier sur les questions de genre en faveur des dirigeants du projet
- Formation à Louga sur le fonctionnement de la caméra sonde

* Réflexion sur un nouveau système de maintenance des installations:

- Réunions de concertation avec les chefs de projets de l'hydraulique : REGEFOR, PARPEBA, LUX 2, PRS...
- Réunions de concertations avec les chefs de Subdivisions de maintenance de Tambacounda, Louga et Kaolack

* Etudes de base sur les sites d'intervention:

- Etudes de base au niveau du G1 sur les aspects socio-économiques de la zone...
- Mise en place d'une banque de données; recensement des entreprises qui sont susceptibles d'être des partenaires dans la volonté d'intégrer le secteur privé

* Manuels didactiques:

- Manuels de sensibilisation sur le problème de l'eau en milieu rural
- Manuels de l'animateur sur les différentes instances de l'ASUFOR...
- Manuels de l'Assainissement sur les différentes mesures d'hygiène instances de l'ASUFOR
- Projet de Règlement intérieur sur le fonctionnement de l'ASUFOR
- Manuel genre sur l'intégration de la femme sur les problèmes d'eau
- Manuel d'utilisation de la caméra sonde
- Manuel d'utilisation des ressources en eau

* Travaux :

- Réfection de la salle de formation des conducteurs de forages de la Subdivision de la maintenance
- Installation de compteurs hydrauliques au niveau des sites du groupe 1

2.2- Les principaux axes d'intervention

Après avoir passé en revue les activités et les resultants de cette première phase, Mr NIANG a mis l'accent sur les 3 objectifs ciblés par le PEPTAC.

- 1- la mise en place des ASUFOR
- 2- l'implication du secteur privé dans la maintenance
- 3- la mise en place d'activités créatrices de revenus
- 4- le suivi des ressources en eau

Sur la mise en place des ASUFOR, il a noté que ces associations constituent la cheville ouvrière de tout le processus et à cette fin, un soin tout particulier et une concertation avec les différents acteurs, seront mis en œuvre.

Dans le domaine des activités génératrices de revenus, qui constitue une innovation introduite par le PEPTAC, afin de suppléer à la capacité de payer des usagers, 5 volets seront visés dont :

- le développement agricole
- l'embouche bovine et ovine
- l'amélioration du cadre de vie
- l'utilisation des eaux usées
- l'hygiène et la santé.

En ce qui concerne le suivi de l'état et le niveau des nappes, les résultats sont issus de la compilation des données disponibles au niveau de la DGPRE (Direction de Gestion et de Planification des Ressources en Eau). Il ressort globalement que les forages des sites ciblés ne sont pas menacés, pour l'instant, d'une forte baisse, mais connaissent pour la plupart des problèmes de salinité

3- Discussions sur l'exposé du rapport

Dans le débat qui a suivi, six (6) intervenants seront inscrits pour faire des observations de forme et de fond sur le rapport qui a été soumis.

Il convient de signaler que compte tenu du volume du rapport, un résumé avait été établi pour une meilleure compréhension des membres du Comité de pilotage.

3.1 Observations de forme

- Les intervenants ont évoqué les coquilles apparues sur certaines phrases ou l'omission de certains mots-clés; ce qui altère la compréhension qu'on pourrait en avoir.

Réponse

- Les coquilles seront corrigées et un rapport définitif soumis aux participants;

- Il a été émis le vœu de voir les comptes rendus envoyés en même temps que les convocations aux réunions;

Réponse

- L'écart(6 mois) entre deux réunions du comité de pilotage, guide l'envoi des comptes rendus juste après sa finalisation

- Il a été jugé nécessaire de situer les rapports dans le temps, donc en datant les documents fournis.

- Pour la transcription des noms des localités, il a été demandé de se fixer sur une orthographe unique .

Réponse

- Les rapports seront datés et les orthographes officielles des sites seront recueillies auprès de l'administration

3.2 Observations de fond

- la non prise en compte de l'aspect relatif au reboisement;

Réponse

Le reboisement intéresse le projet surtout sur l'aspect relative aux brises-vent et aux plantes fourragères et les conseils des eaux et forêts sont nécessaires;

- le nombre de sites choisis est jugé faible et donc un problème de répliquabilité du système aux autres forages se pose ;

Réponse

le nombre de sites choisis, 23, est jugé faible, mais pour des raisons budgétaires, il ne peut être augmenté et d'où la nécessité de déployer une ingéniosité en vue d'une bonne vulgarisation des principes retenus;

- la question relative à la stratégie à développer pour l'implication du privé dans la maintenance des installations a été posée ; dans la mesure où après Dakar, c'est presque le vide en matière d'entrepreneurs capables de prendre en charge de telles opérations;

- De même, il a été suggéré de toujours se mettre en phase avec les orientations de l'Etat en la matière;

- Une interrogation a été aussi axée sur les modalités de mise en oeuvre des activités génératrices de revenus ;

- La question, de savoir si le projet ne devrait pas attendre une évaluation définitive des actions engagées par le projet REGEFOR avant d'engager ses activités dans les autres régions, a été évoquée.

Il faut noter que REGEFOR est en test dans les 4 régions centrales du pays.

RESPONSE

- Dans l'état actuel de la réflexion, la maintenance a été scindée en 3 niveaux :

*NIVEAU I : concerne l'entretien courant et sera confié aux conducteurs qui doivent avoir une bonne formation de base leur permettant d'assurer cette responsabilité

*NIVEAU II : a trait à la maintenance systématique et les petites réparations: réparations superficielles et visites d'entretien et mesures de performances des équipements

*NIVEAU III : Les interventions lourdes comme les repêchages et les relevages de pompes, les air-lifts, les réhabilitations de forages...

A chaque niveau, il conviendra de réfléchir sur les modalités de prise en charge par le secteur privé.

- La politique de l'Etat en la matière est suivie avec attention, telle la décision d'une cessation à terme de toutes activités de maintenance par les structures de la DEM.

- La réforme du système de gestion des forages ruraux a retenu des principes qui peuvent faire l'objet d'une vulgarisation immédiate, tels :

- le partage des charges entre l'Etat et les usagers;

- la pose des compteurs;

- l'implication du secteur privé dans la gestion et la maintenance.

Sur la base de cet argumentaire, le projet se focalisera au moins sur ces 3 principes en plus des activités génératrices de revenus et le suivi des nappes.

- Les activités génératrices de revenus visent en premier lieu les ménages qui les mettront en oeuvre en coordination avec l'ASUFOR qui devra les pourvoir en eau sur une base contractuelle.

- Le problème relatif aux repères, pour la comparaison des niveaux statiques, a été évoqué.

REPONSE

Les hypothèses techniques faites sur la recharge des nappes ainsi que et les niveaux piézométriques relatifs des forages, mériteraient une concertation plus approfondie avec l'expert chargé du dossier.

4.3 Commentaires généraux et conclusion

Mr Amadou NDIAYE, Directeur de la DEM et Président de séance, a eu à préciser que toute la stratégie est unique et découle des orientations voulues par l'Etat, seule les approches peuvent différer. Il a aussi parlé de la nécessaire mise en cohérence des objectifs poursuivis par tous les autres projets de l'hydraulique.

Mr Kato Ryuichi, représentant la JICA, a remercié l'assistance et souhaité plein succès au projet, qui peut toujours compter sur le soutien de son organisme.

Avant de lever, la séance, le comité de pilotage a, dans son unanimité, entériné le rapport d'avancement N°1 du projet « Eau Potable pour Tous et Appui aux Activités de Communautaires » de Septembre 2003.

La séance a été levée à 13 h 00 mn

Le Rapporteur


Masse NIANG

REUNION DE PRESENTATION DU RAPPORT D'AVANCEMENT 1 AU
COMITE DE PILOTAGE

18 SEPTEMBRE 2003

Structure		Nom	
<u>COMITE DE PILOTAGE</u>			
1	Ambassade JAPON	Cheikh SARR GUEYE	
2	DH/MAH	Alassane Tahirou NDIAYE	
3	DGR/Hann Mariste	Abdoulaye DIALLO	
4	MICL/DCL	Mamadou SY MBENGUE	
5	MAH/DEM	Masse NIANG	
6	MAH/DGPRE	Mamadou CISSE	
7	SM/TAMBA	Moussa Dior DIOP	
8	JICA	Tadashi KAGEYAMA	
9	JICA	Mamadou NDOME	
10	Directeur de la DEM	Amadou NDIAYE	
11	JICA	Kato Ryuichi	
12	CT/MAH	Oumar NDIAYE	
13	Service National d'Hygiène	Mor NDIAYE	
14	Direction Elevage	Daniel NDECKY	
15	DEF/DEFCS	Papa Alassane DIOP	
16	Direction Agriculture/MAH	Ababacar DIOUF	
17	DEM/PARPEBA	Kaoussou KABA	

PROJET « EAU POTABLE POUR TOUS ET APPUI AUX ACTIVITES COMMUNAUTAIRES »

COMPTE RENDU DU SEMINAIRE DE PARTAGE DES RESULTATS DE LA DEUXIEME ANNEE

Le 24 février 2004, un séminaire de partage de résultats de la deuxième année d'exécution du Projet, s'est tenue au Café de Rome, sous la Présidence de Monsieur Oumar TOP, Directeur de Cabinet du Ministre de l'Agriculture et de l'Hydraulique.

Le programme du séminaire est fixé comme suit et la liste des participants est jointe en annexe :

- 1) Interventions des autorités :
 - a. Mots de bienvenue de Monsieur Amadou NDIAYE, Directeur DEM
 - b. Intervention du Représentant Résidant de la JICA, Monsieur Konishi
 - c. Ouverture du Séminaire par Monsieur Oumar TOP, Directeur de Cabinet du Ministre de l'Agriculture et de l'Hydraulique;
- 2) Présentation des résultats de la deuxième année du projet Experts / JICA et Experts / Contrepartie
- 3) Discussions, avec les membres du comité de pilotage et les invités
- 4) Synthèse des débats et Conclusions
- 5) Clôture des travaux

Dans son intervention, le Directeur de l'Exploitation et de la maintenance a tout d'abord exprimé sa gratitude envers l'assistance et a vivement remercié les autorités japonaise pour l'aide si précieuse qu'elles apportent au Sénégal.

Il a fait état de la décision prise par la JICA de doter les services déconcentrés de la DEM de matériels informatique et de communication.

Le Représentant résident de la JICA, s'est réjoui du succès enregistré et surtout de la participation des populations en termes d'engagements personnels, mais aussi pécuniaires. Il a fait l'éloge des activités créatrices de revenus qui sont en être d'être concrétisées dans les sites de Taïba Ndiaye et Moukh Moukh. Il a terminé en remerciant « vivement tous les acteurs et partenaires ici présents pour leur forte contribution à la

mise en œuvre de ce projet. »

En ouvrant la séance, le Directeur de Cabinet a souligné, l'importance que le Président de la République et le Gouvernement accorde à la gestion des forages ruraux. Il a magnifié la coopération entre le Japon et le Sénégal et remercié le gouvernement du Japon pour la mise en œuvre de ce projet qui vient assurément à son heure. Soulignant les premiers résultats obtenus, le Directeur de Cabinet, a insisté sur les renforcements des capacités opérés au cours de l'exécution.

Avant de souhaiter plein succès aux travaux, il a recommandé aux participants de formuler des orientations stratégiques à imprimer aux phases ultérieures du projet afin de consolider et de valoriser les précieux acquis du projet à travers toutes les zones rurales du pays.

Abordant le deuxième point de l'ordre du jour, les experts du Projet ont tour à tour présenté les différents résultats issus des activités de la deuxième année :

- 1) Rappel des objectifs du projet par Mr Noboyuki ISHII;
- 2) Implication du Secteur Privé dans la Maintenance par Mr Masse NIANG;
- 3) Mise en place des ASUFOR, par Mr Yoshio FUKAI;
- 4) Problématique des anciens Comités de Gestion par Mr Mamadou SAMB;
- 5) L'approche Sociale et Genre par Mme Aminata SOW GUEYE;
- 6) Le programme de création de revenus par Mr Masse NIANG;
- 7) Les autres aspects de l'amélioration du cadre de vie, par Mr FUKAI;
- 8) Le diagnostic et le suivi des ressources en eau par Mr NAGANUMA et Mamadou SARR
- 9) La formation du personnel de maintenance présentée par Mr Ndiame DIOP.

Après l'exposé de ces différents points, les séminaristes ont pris la parole pour magnifier le travail accompli depuis le début, mais aussi faire part de leurs préoccupations ou de donner des suggestions sur des orientations à tenir.

Sur le plan de la maintenance :

Il a été demandé :

- à la direction du projet de mieux définir les critères de sélection des entreprises privées susceptibles d'être des partenaires
- De se pencher sur l'analyse de la capacité d'intervention et du niveau d'équipement des entreprises ;

- De parfaire la formation des intervenants par des stages au CFPT.

Sur le plan du pilotage et de l'orientation du projet :

Il a été demandé :

- que les séminaires soient étendus à toute la journée afin de donner du temps aux échanges ;
- D'organiser une visite des sites pour le Comité de pilotage ;
- Que le projet crée une synergie à l'intérieur du ministère de l'Agriculture et de l'Hydraulique, mais aussi, jette les ponts d'une collaboration avec les autres départements ministériels ;
- De mieux impliquer les collectivités locales .

En réponse à ces préoccupations, la Direction du Projet s'est réjouie de l'intérêt que l'assistance porte sur le projet et fera de son mieux pour mettre en pratique les recommandations relatives à la durée des séminaires, à la formation et à l'organisation de visites en faveur du comité de pilotage. Cette visite sera programmé en un moment où il y aura plus de réalisations de terrain à montrer.

Avant de lever la séance, le Président, en l'occurrence, le Conseiller Technique du Ministre de l'Agriculture et de l'hydraulique, Mr Oumar NDIAYE, apprécié très positivement le travail accompli et exhorté l'équipe a redoubler d'efforts afin de maintenir les acquis et de multiplier ces genres de rencontres.

Le Rapporteur

Masse NIANG
27/02/2004

« Eau Potable pour Tous et Appui aux Activités Communautaires »

DE L'ATELIER DE PARTAGE DES RESULTATS
DE LA DEUXIEME ANNEE

24 Février 2004

LISTE DES PARTICIPANTS

No	First name and name	organization	Phone
1	Oumar Top	Directeur de Cabinet	
2	Omar NDIAYE	CT/ Direction de l'Agriculture (MAH)	849 73 09
3	Amadou NDIAYE	Directeur /DEM	832 35 92
4	Ababacar DIUOF	Direction de l'Agriculture (MAH)	823 86 05
5	Akiko WATANABE	Japanese Embassy	849 55 00
6	Mamdou NDOME	JICA	823 00 22
7	Tadashi KAGEYAMA	JICA	823 00 22
8	Kiyofumi KONISHI	JICA	823 00 22
9	Yokokura JUNJI	JICA	
10	Birama MARA	DEFCCS	832 05 65
11	Mamadou DIA	APRHN	821 01 52
12	Moussa Dior DIOP	SM/Tamba	981 10 56
13	Moutapha NIANG	UNICEF	889 03 00
14	Clément DIANDY	CARITAS DAKAR	822 37 60 / 639 59 49
15	Hans GEISLHOFER	CARITAS	638 76 62
17	Amadou Lamine GASSAMA	SM/Kaolack	941 21 65
18	Semanou KOKOU	EAU DE VIE	951 35 24
19	Mor NDIAYE	Service d'Hygiène/Santé	824 47 00 /630 52 02
20	Mame Olla FAYE	Sud Quotidien	562 78 57 / 822 53 93
21	Ahmet Tidaine DIENG	PAPEL	849 03 73
22	Demba NDIADÉ	Direction du Développement Communautaire (MFDSSN)	823 98 18 555 21 48
23	Taïrou NDIAYE	DH	832 56 93 / 832 42 79
24	Ngane POUYE	DGR/MAH	832 55 96/642 75 54
25	Gane MBENGUE	MCDPR	889 17 22/645 90 97

« Eau Potable pour Tous et Appui aux Activités Communautaires »

DE L'ATELIER DE PARTAGE DES RESULTATS
DE LA DEUXIEME ANNEE

24 Février 2004

LISTE DES PARTICIPANTS

(SUITE)

26	Joseph VAN LOON	PARPEBA	941 64 28
27	Kaoussou KABA	PARPEBA	941 64 28
28	Mamadou SY MBENGUE	MINT. CL/DCL	821 03 94 / 649 92 39
29	Mamadou CISSE	DGPPE	822 21 54
30	Djibril BALDE	DGPPE	822 21 54
31	Mamadou SARR	DGPPE	822 21 54
32	Nobuyuki ISHII	PEPTAC	832 50 11
33	Toshimithi NAGANUMA	PEPTAC	832 50 11
34	Yoshio FUKAI	PEPTAC	578 29 79
35	Mass NIANG	PEPTAC	
36	Ndjamé DIOP	PEPTAC	967 10 16
37	Aninata SOW GUEYE	PEPTAC	832 35 92
38	Mamadou SAMB	Brigade des puits et forages/ Louga	967 23 41

1-4 第3年次 合同調整委員会・セミナー 議事録

PROJET « EAU POTABLE POUR TOUS ET DE L'APPUI AUX ACTIVITES COMMUNAUTAIRES »

ATELIER DE PARTAGE DES RESULTATS A MI-PAROURS

COMPTE RENDU DE L'ATELIER

Un atelier de partage des résultats à mi-parcours du projet PEPTAC, s'est tenu le **28 septembre 2004** à la salle polyvalente du Café de Rome à Dakar. Sous la présidence de **Monsieur Thierno Mademba GAYE**, Directeur de Cabinet de Monsieur le Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de l'Hydraulique.

La liste des participants est jointe en annexe.

1- Rappel sur les objectifs du projet :

Le PEPTAC, est financé dans le cadre de la coopération technique entre le Japon et le Sénégal et vise dans le cadre des sites de forages financés par le Japon, à mettre en place :

- un système d'utilisation durable des ressources en eau ;
- un système de maintenance des équipements d'exhaure ;
- des conditions d'amélioration du cadre de vie des populations concernées.

La durée du projet est estimée à 3 ans (de janvier 2003 à décembre 2005) et sera scindée en 3 phases :

- **Première Phase** : d'une durée de 9 mois (janvier 2003 à septembre 2003), elle prévoit l'élaboration d'un système d'animation et de vulgarisation et la production de documents didactiques ;
- **Deuxième Phase** : d'une durée de 24 mois (octobre 2003 à septembre 2005) ; permettra de mettre en œuvre concrètement les activités préconisées dans la première phase
- **Troisième phase** : d'une durée de 3 à 4 mois (octobre 2005 à décembre 2005 ou janvier 2006) sera mise à profit pour suivre et évaluer les acquis du projet.